

LA SITUATION DES MINEURS ÂGÉS

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre. Nous n'avons pas encore d'engagement ferme de la part du ministre, mais je lui signalerai que dans les exposés présentés par le maire de Glace Bay et le président du Syndicat international des mineurs unis d'Amérique, de nombreux points ont été soulevés auxquels je souscris entièrement. Toutefois, on y avait omis un élément marquant, à savoir un régime de pré-retraite pour les mineurs âgés de la Société de développement du Cap-Breton.

Le ministre va-t-il émettre une directive, conformément à l'article 99 de la nouvelle Loi sur l'administration financière, encourageant le président de la Société à négocier avec les MUA ou se prévaloir des dispositions du Programme d'aide à l'adaptation des travailleurs pour permettre aux mineurs de 55 ans et plus de se doter d'un régime de pré-retraite, de façon à libérer des emplois dans ce secteur pour les jeunes Canadiens?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je répondrai au député, qui a fait allusion à mon entretien avec Jake Campbell et M. le maire de Glace Bay—et il sera sans doute très heureux de l'apprendre—que, par suite de cette rapide initiative gouvernementale, Jake Campbell m'a envoyé un message télex m'informant que les gens de Glace Bay ont retrouvé le sourire.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉDUCATION

LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je suis persuadé que les délégués de la Fédération canadienne des étudiants qui sont dans les tribunes auront relevé avec intérêt dans la réponse du premier ministre au chef de l'opposition que le mutisme observé dans le discours du trône au sujet de l'enseignement postsecondaire révèle effectivement la très haute priorité que lui accorde le gouvernement.

Le premier ministre se propose-t-il d'entamer des consultations avec les universitaires et plus particulièrement les étudiants en vue de définir les objectifs et les priorités des universités et d'assurer que le gouvernement fédéral, tout comme les gouvernements provinciaux, offriront un financement approprié?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, au sujet de l'observation du député à propos des

étudiants, je ne crois pas pouvoir améliorer d'un iota la déclaration que faisait le chef de l'opposition au sujet de cet important groupe de notre société durant la campagne à la direction de son parti. En effet, il a dit aux étudiants: «Votre génération succombera sous le fardeau si le gouvernement fédéral continue à s'endetter au rythme actuel». Il a fait cette déclaration, à laquelle je souscris, le 3 avril dernier. Les étudiants ont besoin de croissance économique, il faut donc contenir les dépenses effrénées du gouvernement, combler le déficit, susciter la collaboration des provinces et du secteur privé et créer un climat qui facilitera la création d'emplois, afin que nos jeunes puissent se trouver du travail.

M. McCurdy: Monsieur le Président, j'en déduis que le premier ministre juge préférable que les étudiants s'endettent au lieu que le gouvernement le fasse modérément pour à la fois leur permettre de s'instruire et pour susciter une véritable croissance économique.

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, je vais poser ma question supplémentaire au premier ministre toujours dans le même domaine. Le gouvernement envisagerait-il d'adopter une nouvelle loi sur l'enseignement postsecondaire comme celle proposée par l'Association des professeurs d'université et à laquelle la Fédération canadienne des étudiants a souscrit, une loi prévoyant la création d'un conseil consultatif tripartite indépendant, composé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, d'un comité permanent des sciences, de la recherche et de l'enseignement postsecondaire des Communes qui serait chargé de revoir périodiquement les mesures gouvernementales dans le secteur de l'enseignement postsecondaire et, troisièmement, . . .

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Je permets qu'on réponde à la question telle qu'elle a été posée, mais je dois faire remarquer au nouveau député, pour la gouverne de tous les autres nouveaux députés, qu'il n'a pas posé ses questions dans le bon ordre. La première question peut être longue et détaillée, mais il faut que la seconde soit effectivement une question supplémentaire, c'est-à-dire une question courte comme le veut la tradition. Je vais néanmoins accepter la question telle qu'elle a été posée.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je trouve que les suggestions du député méritent certes considération. Je lui en sais gré, d'autant plus que le secrétaire d'État a assisté ce matin à des réunions consacrées à l'enseignement postsecondaire. Le gouvernement va très certainement étudier ces propositions très attentivement.